



Monsieur le président du Sénat,
Cher Gérard LARCHER

Madame la cheffe du Bureau central des cultes,
Chère Juliette PART,

Monsieur le conseiller du ministre de l'Europe des Affaires étrangères
Cher Jean-Christophe PEAUCELLE,

Messieurs les représentants des cultes,
Cher Eric de MOULINS BEAUFORT,
Cher Haim KORSIA,
Cher Antony BOUSSEMART,
Cher Mohammed MOUSSAOUI,

Mesdames et Messieurs les représentants des membres de la Fédération protestante de France,

Monsieur Antoine DURRLEMAN, président de la Fondation du protestantisme,

Mesdames les vice-présidentes et Monsieur le secrétaire général de la FPF,

Messieurs les anciens présidents de la FPF,
Cher François CLAVAIROLY, cher Jean-Arnold de CLERMONT,

Monsieur Erwan CLOAREC, président du CNEF,

Chers amis,

J'ai le plaisir de vous accueillir en la Maison du protestantisme pour cette cérémonie des vœux 2024.

Je tiens tout d'abord à vous exprimer notre profonde gratitude, Monsieur le président du Sénat M. G Larcher, d'avoir spontanément accepté notre invitation et d'honorer ainsi le protestantisme de sa présence. Il n'est un secret pour personne, d'ailleurs vous ne vous en cachez pas, vous êtes ici en quelque sorte chez vous.

a mis en forme : Français

Je tiens ensuite à vous remercier, pour votre participation à cette cérémonie, vous tous qui vous tenez ici présents en la Maison du protestantisme. Recevez chacun mes vœux les plus chers que je formule pour vous-mêmes, pour les responsabilités qui sont les vôtres, pour vos projets et engagements. Que toujours l'esprit de la fraternité l'emporte sur l'indifférence et la haine. Que la paix et l'espérance maintiennent ouvert et lumineux l'horizon vers lequel vous marchez.

Prenez soins les uns des autres

Formuler des vœux en ce début d'année 2024 est un exercice exigeant, notamment pour celles et ceux qui s'inscrivent dans l'état d'esprit d'un protestant, c'est-à-dire qui ambitionnent de porter un regard réaliste sur la situation présente, se sentent concernés par la situation de notre pays et celle plus globale de notre monde, et qui de surcroît ne sauraient se contenter de vœux pieux, mais formulent des vœux dont ils se sentent également une part de responsabilité. Vous connaissez la situation : Au niveau global, la communauté internationale peine à réguler les différends ! Des conflits armés, menés au mépris du droit international et des populations civiles, donnent à comprendre que la guerre est redevenue un moyen pour arriver à ses fins. La France et bien des sociétés occidentales font face à de multiples tensions sociales et économiques qui amènent à des seuils de rupture, qui assombrissent non seulement notre horizon, mais aussi celui de l'humanité tout entière. En tous lieux, l'adhésion aux valeurs supérieures, forgés au lendemain de la Shoah dans l'élan prophétique de construire un monde meilleur, s'effrite devant l'indigne exploitation politicienne des précarités, du sentiment d'insécurité, du manque de confiance.

C'est au regard de ce constat que la Fédération protestante de France a choisi pour nourrir la réflexion et la spiritualité de nos concitoyens, un passage de la première épître aux Corinthiens que nous résumons par cette formule « prenez soin les uns des autres ». Plus que jamais, il nous faut prendre soin les uns des autres, travailler notre attention à l'autre, développer une culture de la sollicitude. La République promet à ses citoyens la liberté, l'égalité et la fraternité. De ces trois promesses, la fraternité est la seule qui a besoin de l'engagement de tous, de la contribution de chaque citoyen.

Par ailleurs, cette invitation à la sollicitude réciproque, est l'expression du grand commandement de l'Évangile de l'amour de Dieu et du prochain ; Ce commandement étant lui-même une expression synthétique de la Torah (en l'occurrence une double citation du code de sainteté du Lévitique et shema Israël du Deutéronome). Ainsi, l'invitation à prendre soin les uns des autres constitue d'une certaine manière une exigence passerelle entre l'Évangile et la République, entre la tradition judéo-chrétienne et la France.

Nous avons choisi ce verset parce que nous sommes animés par la ferme conviction que l'Écriture sainte, lorsqu'elle est étudiée avec sérieux, agit et transforme celui qui se met à son écoute. Avec ce choix, nous ne visons pas un réarmement de la fraternité, mais appelons de nos vœux un sursaut d'attention à l'autre pour que naisse une culture de la sollicitude et que s'estompent l'ignorance, l'indifférence et la peur.

J'ai souvent qualifié de crise de l'empathie, la manière dont la guerre que mène Israël contre l'organisation terroriste du Hamas se répercute en France. Les postures des uns et des autres sont à ce point clivées que l'attention marquée à l'un est perçue par l'autre comme une ignorance, voir un mépris de sa propre situation. Il nous faut collectivement prendre soin de nos sœurs et frères juifs. La résurgence d'un nombre d'actes et de propos

antisémites à un niveau insoutenable est indigne de la France. Nous ne pouvons nous résoudre au fait que des citoyens français vivent dans la peur de leur identité juive et recommandent à leurs enfants de ne porter aucun signe qui pourrait dévoiler leur identité. De même, nous ne pouvons nous résoudre à admettre la stigmatisation de nos frères et sœurs musulmans qui souscrivent avec loyauté aux principes de la République. Le modèle universel que prône la République française, qui au nom de la Laïcité accueille chacun dans son identité religieuse ou son agnosticisme, a aujourd'hui besoin d'une culture de la sollicitude pour abattre les murs de l'indifférence et conforter ce lien nécessaire pour faire société. Que donc, ce verset passerelle résonne dans les cœurs et les esprits.

A propos des lois qui font débat

M. le président du Sénat, vous n'êtes pas sans savoir que différents projets de loi à l'agenda politique depuis la préparation de la loi du 24 août 2021 (loi confortant le respect des principes de la république) mobilisent fortement les cultes.

S'agissant des réflexions en cours pour faire évoluer la législation française sur la fin de vie, la Fédération protestante de France s'est exprimée au moyen d'un rapport produit parallèlement aux travaux de la Convention citoyenne. Il évoque les nombreux aspects anthropologiques, sociétaux, médicaux corrélés à ce sujet, et notamment l'attention qu'il convient d'accorder à l'accompagnement du grand âge, au développement d'une réelle culture de soins palliatifs en France, et à la vigilance à exercer pour ne pas dénaturer par une loi ce qui fait l'essence même des métiers du monde de la santé, accompagner et soigner. Nous avons pris connaissance avec satisfaction que vous souteniez la perspective de ne pas mêler dans un même projet de loi, d'une part une programmation décennale de développement d'une culture de soins palliatifs en France et d'autre part une évolution législative visant à créer en France, dans certaines circonstances, l'option d'une aide active à mourir. La Fédération protestante de France soutient pleinement le développement de la culture palliative, et considère inopportun de faire évoluer une législation, alors que la dernière loi sur ce sujet, la loi Claeys-Leonetti de 2016, demeure largement méconnue et peu appliquée.

S'agissant de la loi immigration qui a été votée dans un climat peu serein et guère propice à un débat fondé. Dans sa séance du 8 et 9 décembre, le Conseil de la fédération s'est exprimé à propos de la loi migration. *« La Fédération protestante de France est convaincue qu'une autre politique en matière migratoire est possible et nécessaire, une politique fondée sur l'accueil et la solidarité, sur le respect des droits et de la dignité des personnes. Elle forme le vœu que la représentation nationale saisisse l'occasion d'illustrer, par ses débats comme par son vote, la Fraternité inscrite dans la devise de la République et aux frontons de ses bâtiments publics. »* Pour grand nombre d'associations actives dans le médico-social, en l'état, cette loi enfreint les principes supérieurs que nous croyions sanctuarisés après la Seconde Guerre mondiale, notamment dans la Convention européenne des droits de l'homme et la Convention de Genève. Pour les acteurs de nos associations, une fraternité sélective, notamment lorsque la loi remet en question l'accueil inconditionnel prodigué par les associations d'entraide ou d'insertion, est en rupture avec le fondement universel de l'État de droits. Renoncer à l'inconditionnalité de l'accueil ou du soin, heurte les éducateurs et soignants et dénature l'essence de leur action-même. Les associations protestantes vont continuer à prodiguer un accueil inconditionnel, faisant ainsi échos à leur vocation et aux convictions humanistes et universelles qui les animent.

Enfin, s'agissant de l'inscription dans la Constitution du droit à l'interruption volontaire de la grossesse. Vous le savez, dans leur grande majorité, les protestants n'expriment aucune réserve quant à ce droit. Et si ce droit devait être contesté, ils attendraient de leur président qu'il mobilise toute son énergie pour le défendre. Toutefois, inscrire ce droit dans la Constitution me semble inopportun. La constitution n'a pas vocation à être le véhicule sanctuarisant des lois éthiques, qui plus est quand il s'agit de loi qui elles-mêmes prévoient l'objection de conscience. Comment traiter le cas d'un médecin qui ne peut envisager l'IVG ? Aujourd'hui, notre pays a besoin d'un élan de fraternité pour construire ce lien qui nous fasse tenir ensemble, et non d'un nouveau débat clivant.

La Fédération en 2024

Permettez-moi d'esquisser dans mon propos les contours des projets que la Fédération Protestante de France forge pour 2024.

En 2023, la fédération a élaboré **un projet stratégique** en 5 orientations, trois orientations concernent les pouvoirs publics et le grand public, et deux s'adressent plus particulièrement au monde protestant :

- Faire connaître et représenter le protestantisme français
- Témoigner dans la société et porter la parole publique du protestantisme
- Investir les lieux de dialogue et porter avec d'autres un message universel de paix et de fraternité
- Accueillir et fédérer les expressions du protestantisme en France
- Faire vivre et développer le lien fédératif

La fédération va s'employer à penser les projets et mener les actions pour mettre en œuvre ces orientations et écrire ainsi le récit de cette singularité plurielle qu'est le protestantisme ; dont la pluralité n'est pas à démontrer, a contrario de son caractère singulier. La Fédération protestante de France, c'est bien cette famille d'Églises, de Communautés, d'Œuvres et de mouvements, que tient ensemble un sens partagé de l'intérêt commun et du bien commun. Elle se tient ensemble, non seulement pour son propre intérêt, mais aussi pour vivre ses convictions et servir la République et ses citoyens.

Une société a **besoin de mémoire, de jeunesse et de transmission** pour se projeter et aller de l'avant. En 2024, nous ferons mémoire du 100^{ème} anniversaire de la présence de l'Église arménienne en France. Et nous commémorerons la création de l'aumônerie protestante aux armées il y a 170 ans. Nous le ferons notamment dans le cadre d'une célébration œcuménique et d'un ravivage de la Flamme de la tombe du Soldat inconnu.

Dans nos relations fraternelles, auxquelles nous accordons le plus grand soin, nous poserons un geste symbolique à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la naissance d'Edmond Fleg, fondateur avec Jules Isaac de l'Amitié judéo-chrétienne (dont nous avons fait mémoire du 60^{ème} anniversaire de la mort en 2023). Nous participerons à la fête universelle du sport à l'occasion des Jeux olympiques et paralympique, notamment avec une équipe d'aumôniers présents dans le village olympique, et de tout cœur à la réouverture au culte et à la culture de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

À l'occasion des élections européennes, la fédération prépare un plaidoyer commun avec le protestantisme allemand pour rappeler les enjeux proprement européens de cette échéance régulièrement détournée à des fins de politiques intérieures. L'Union européenne, bien plus

que les États membres, écrit les grandes lignes de la vie des européens. Ces élections méritent un débat à la hauteur de ses enjeux. C'est ce que les protestants français et allemands feront valoir.

Enfin, permettez-moi de mentionner les commissions, les pôles, les groupes de travail de la fédération. Pris dans l'élan du travail sur le projet stratégique, ils vont relever les défis qu'ils se sont fixés : le plaidoyer écologie et justice climatique vise à développer l'assise de la conscience de l'urgence climatique dans les milieux protestants, le travail sur les violences spirituelles et sexuelle vise l'élaboration d'un code de déontologie pour les ministres du culte, la création d'une cellule d'écoute et de conseil anonyme, l'organisation de formations pour les responsables religieux et associatifs, sans oublier l'organisation du dîner des protestants maintenant bien institué à Paris.

Voilà, chers amis, frères et sœurs, tout est dit ou presque, et tout reste à faire.

Renouvelant pour chacune et chacun mes vœux de paix et d'espérance pour l'année 2024, je vous laisse porter haut cette parole de l'apôtre Paul : « *Prenez soin les uns des autres !* » (1 Corinthien 12,20-27).

Je vous remercie pour votre attention